



Editorial

La nouvelle équipe municipale issue des élections de mars dernier s'est immédiatement mise au travail pour assurer la continuité des décisions prises par le précédent conseil municipal, et définir ses propres orientations.

Le bulletin municipal que vous découvrez est le fruit de ces orientations.

La fin de l'année 2014 a permis d'entrevoir un nouveau paysage pour les collectivités locales : amorce de fusions de Communautés de communes, nouvelles Régions, Départements semble-t-il pérennisés, mais à compétences rognées par les Régions. A la demande de l'Association des Maires de France, une proposition de loi est en cours de discussion au Parlement pour permettre aux communes volontaires de fusionner.

Le mot d'ordre est de faire plus grand pour dépenser mieux. Mais de l'aveu-même de leurs promoteurs, les effets positifs de ces réorganisations ne sont espérés qu'à long terme. [... suite page 2]

Au sommaire

- [Amélioration du cadre de vie](#)
- [Morlanne et intercommunalité](#)
- [Autour des enfants](#)
- [Vie au village et services](#)
- [Etat civil](#)



[... suite Editorial]

Dans l'immédiat, le bloc communal, c'est-à-dire les communes, communautés de communes et autres intercommunalités, va dépenser moins non pas en fonctionnement mais en investissement.

De 2015 à 2017, nous allons être confrontés à une chute brutale des dotations financières de l'Etat au bloc communal, pour contenir son déficit.

Comme dans un même temps les dépenses de fonctionnement du bloc communal continuent de croître (*nouveaux rythmes scolaires, normes, même si leur calendrier est parfois plus étalé, retrait de l'Etat de services aux communes, etc.*), la variable d'ajustement sera l'investissement, qui va chuter. Il sera même difficile de maintenir certains services.

Le tableau sera complet, si la Région, déjà très en retrait pour les aides directes aux communes, récupère comme il en est question, des compétences jusque-là exercées par le Département, duquel provient la plupart des aides d'investissement aux communes. C'est l'interlocuteur privilégié du bloc communal.

Le bloc communal est rattrapé par la crise, et s'installe dans les incertitudes d'une réorganisation du paysage administratif aux contours flous.

Malgré les difficultés qui nous attendent, nous devons rester confiants et positifs.

Je vous souhaite une très belle année 2015, santé et plus que jamais foi dans l'avenir.

Philippe Laborde-Rayna

Maire de Morlanne



Amélioration du cadre de vie



Le bâti et patrimoine : retour sur les travaux et aménagements 2014

Mairie

La couverture du bâtiment communal est refaite en ardoises, après redressement de la charpente ainsi que toute la zinguerie.

A cette occasion l'isolation du plafond de la mairie a été réalisée par soufflage d'isolant afin de limiter au maximum les frais de chauffage et d'améliorer le confort en été.

La venelle située entre le bâtiment de la mairie et celui de l'école a été couverte et un mur a été édifié entre ces deux bâtiments afin de supprimer tout accès aux pigeons, source de nuisances sonores et sanitaires, opération réussie.

Entrepôt communal

La commune a édifié sur un terrain lui appartenant, situé près de la salle polyvalente, un bâtiment à usage de stockage de 100m² pour la commune et de 150m² pour les associations. Ce bâtiment a été édifié en ossature et bardage bois classe 4, couverture en plaques de fibro-ciment avec finition en tuiles canal, ceci pour satisfaire à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, l'entrepôt étant situé dans le rayon de protection de monuments historiques. Pour cette opération, le dossier d'appel d'offres et la maîtrise d'œuvre ont été assurés par la Commune.

Les entreprises retenues après consultation sont les suivantes :

Ent. Lafenêtre Labat à Louvigny (terrassement, réseaux enterrés et voirie), Ent. Darracq à Bassercles (gros œuvre), Ent. Jérôme Puyau à Morlanne (charpente, couverture, bardage).

Cimetière

Un inventaire est en cours d'établissement pour la récupération des concessions semblant abandonnées afin de libérer des emplacements. A cet égard, il faut savoir que la durée de la procédure est de trois ans.

Dans l'angle Nord Est du cimetière, la commune va aménager un jardin du souvenir en galets ornementé d'une flamme en marbre ; ainsi qu'un espace cinéraire comptant dans un premier temps trois cases à urnes. Le nombre de cases pourra évoluer selon la demande.



École de Morlanne

Suite à l'inondation de la salle de repos, le sol en parquet a été détérioré et rendu inutilisable. Après accord de l'assureur sur le montant des travaux celui-ci a pu être remplacé par un carrelage posé sur un dallage béton avec en sous face une étanchéité et un isolant, rendant ainsi une parfaite condition d'hygiène et de confort pour les enfants. À cette occasion la salle a été aménagée avec des meubles de rangement à disposition des enseignantes.

Pour éviter de nouveaux désordres provenant des eaux de la venelle, la porte d'accès a été remplacée par une porte isolante avec la création d'un seuil carrelé pouvant former rétention d'eau en cas d'orage.

La porte principale d'accès à l'école a été refaite en ossature métallique et habillage en panneaux bois avec intégration d'une vitre sécurit permettant le contrôle extérieur. Cette porte a été décorée bénévolement par une artiste de Morlanne, Nicole Betbéder et son amie Janine Clavé, que nous tenons à remercier pour leur dévouement et la qualité de leur travail.

Dans la cour, les lignes de jeux ont été repeintes.

Amélioration du cadre de vie (... suite)



Adduction d'eau potable, électrification, voirie



D'importants travaux sur les réseaux d'eau potable vont être réalisés ou sont en cours de réalisation sur différents secteurs par le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable d'Arzacq auquel adhère la Commune de Morlanne :

- Changement de la canalisation, route de Péré, suite à d'importantes fuites successives.
- Changement de la conduite d'eau potable sur la route du Château, le long de la départementale n°269, depuis le bas de la côte du Château jusqu'à Poms (côte de Lichiou). Là aussi, après plusieurs fuites successives.
- Renforcement du réseau d'eau potable au quartier Poteau de Lannes, Chemin Maraclé.



Toute coupure d'eau doit être signalée par les usagers à la SATEG au 05 62 90 07 17 afin de permettre une intervention rapide. En cas de répondeur, laissez un message en précisant votre adresse.

Dans le cas de fuites d'eau, il est important de les signaler en mairie, afin que les interventions adéquates soient mises en place par le Syndicat.



Suite à de nouvelles autorisations d'urbanisme, des renforcements du réseau électrique ont été réalisés ou vont l'être :

- Quartier Bialé, route du Bialé,
- Quartier Lannes Ouest, route de Maraclé,
- Quartier Lannes Est, route du Château.



Dans le cas de poteaux téléphoniques endommagés ou de câbles décrochés, il convient de les signaler en mairie, en relevant le numéro de référencement du poteau inscrit sur une plaque bleue en plastique fixée sur ce dernier. Les interventions sont ensuite programmées par France Télécom Orange : 3-4 jours pour des interventions à caractère de sécurité, 3-4 semaines pour des interventions à caractère esthétique.



Comme tous les ans, nous nous efforçons de maintenir un budget conséquent, de l'ordre de 50 000 € pour l'entretien de la voirie communale.

Pour 2014, les routes suivantes ont été remises en état :

- Routes de Margou (en partie) et Impasse du Loup : rechargement de cailloux et revêtement tri-couche
- Route de Daunes, route de Maraclé et route de Bouillon : emplois partiels.

Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques a par ailleurs poursuivi l'aménagement de la route d'Arzacq, route départementale n°946. A cette occasion, l'intersection avec la voie communale de Mounichou a été recalibrée afin de permettre l'accès des poids lourds aux différents élevages desservis par cette voie, et améliorer la sécurité de tous les usagers.

Une nouvelle tranche de travaux sur la RD n°946 va être probablement engagée en 2015 pour assurer la jonction des aménagements avec le bourg de Morlanne.

Quant au projet de rond-point au carrefour du Poteau de Lannes, le Conseil général va lancer une procédure de déclaration d'utilité publique pour en permettre sa réalisation.



L'Etat s'est retiré depuis 1^{er} janvier 2014 de l'aide aux communes pour la gestion de la voirie communale. Il s'agissait d'une maîtrise d'œuvre gratuite aux communes. En conséquence, la Commune a dû adhérer à un service intercommunal de maîtrise d'œuvre, récemment créé pour pallier au désengagement de l'Etat, mais dont le concours est payant.

Amélioration du cadre de vie (... suite)**Numéros utiles (réseaux)****Assainissement collectif et autonome :**

Syndicat des Eaux du Tursan
à Geaune (40)



SYNDICAT DES EAUX DU TURSAN

Tél. 05 58 44 58 58

Eau potable (dépannages coupures d'eau) :

SATEG à Ibos (65)

Tél. 05 62 90 07 17

(7 jours / 7, 24 heures / 24, laisser
un message au répondeur en
précisant nom et adresse si pas
d'opérateur)

Electricité (dépannages) :

Tél. 09 726 750 64

(7 jours / 7, 24 heures / 24)

Télécommunications (dépannages) :

Orange

Tél. 1013 et www.1013.fr (7
jours / 7, 24 heures / 24) pour le
téléphone fixe - tél. 3970 ou
700 pour les mobiles - tél.
3900 et 3901 pour l'internet.



Plusieurs ouvrages sur des ruisseaux ont été confortés suite aux intempéries de l'hiver 2013/2014, par la création de protections en enrochements ou par leur réfection totale pour permettre un meilleur écoulement des eaux.

Une campagne de curage de fossés a également été réalisée. À ce propos, il est rappelé qu'il est important de garder les fossés en bon état et de ne pas jeter d'ordures ménagères, de déchets verts ou autres dans ces derniers.

Entretien des espaces verts

Au même titre que la protection du patrimoine bâti de notre commune rurale et de sa mise en valeur, le patrimoine « vert » ne doit pas être en reste.

Notre agent communal en charge des espaces verts a récemment passé son « certiphyto » pour de meilleures pratiques environnementales. Formation délivrée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), établissement public. Ce certificat atteste d'une formation sur la gestion raisonnée des produits phytosanitaires et des espaces.

Nous allons progressivement mettre en place des stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires, comme par exemple à titre préventif, l'utilisation de plantes couvre-sol ou le paillage au pied des plantations. Nous avons également des possibilités de désherbage mécanique (brosses) ou thermique (dont l'agent communal est déjà doté). Tout cela associé à une lutte biologique pour limiter l'impact sur les insectes pollinisateurs.

Ces changements de pratiques transforment la perception de l'espace communal. Déjà depuis plusieurs années, le fauchage des bords de routes, fossés, talus est effectué sur deux passages annuels, pour limiter l'érosion, l'usure du matériel, trouver du temps pour d'autres désherbages mécaniques au lieu de chimiques, en favorisant la biodiversité. Cette évolution des pratiques vers des méthodes alternatives s'opère progressivement et nous en sommes tous acteurs.

*Les étapes législatives et réglementaires :*

- 30 décembre 2006 : loi sur l'eau (transposition des directives européennes)
- 2007 : Grenelle de l'Environnement
- 27 juin 2011 : arrêté ministériel réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par le grand public ...
- Plan Ecophyto 2018 : réduction d'utilisation des produits phytosanitaires
- Fin des produits phytosanitaires à partir de 2020 pour les collectivités locales.

Amélioration du cadre de vie (... suite)



Petits aménagements

Signalétique

17 réglottes de part et d'autres de la Carrère et 2 réglottes près du Monument aux Morts vont être installées pour indiquer les différents commerces, services et patrimoine de notre Commune. Elles vont venir remplacer celles en place vieillissantes et permettront ainsi de réactualiser les indications.

Le panneau posé à la grange, Carrère du château, par la Communauté des Communes il y a quelques années, va être retiré par nos soins et remplacé par un banc. Celui-ci ayant été dégradé par le soleil et certaines informations y étant obsolètes, il a été jugé bon de le retirer.

Dépôts d'ordures ménagères

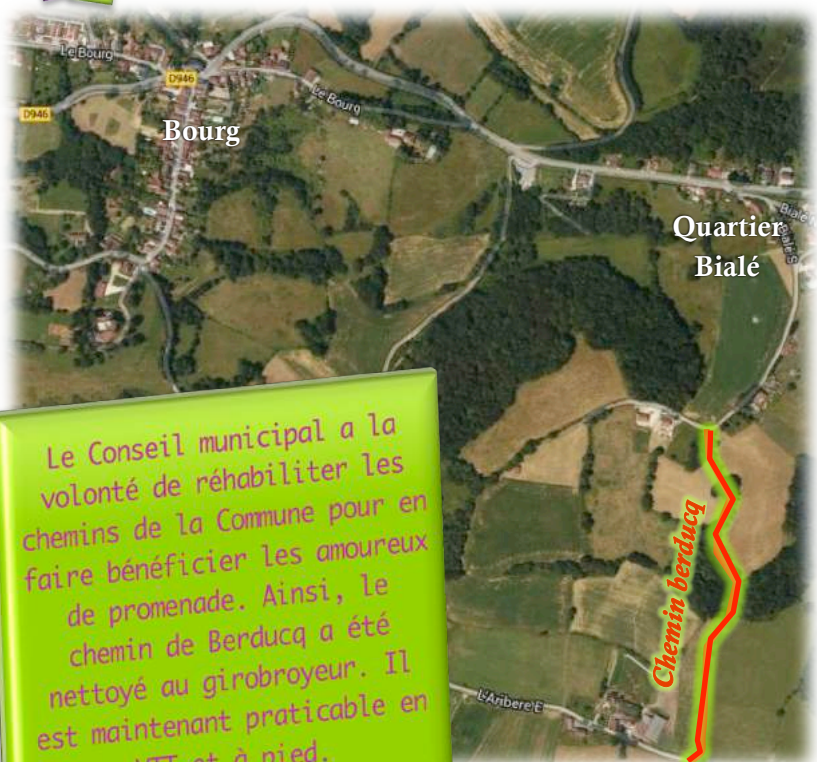
Un container supplémentaire a été rajouté route de Daunes, sans surcoût, afin de pallier aux problèmes de débordement des containers. Nous vous rappelons que pour éviter la venue d'animaux aux poubelles, et la dispersion de débris par ceux-ci, il est indispensable de refermer les containers après usage.

Ce service relève du SIECTOM Coteaux Béarn-Adour à Sévignacq.

Bancs

Des bancs en bois brut vont être placés à différents points au sein du bourg, afin d'accueillir les marcheurs souhaitant se reposer ou encore les habitants en quête de flânerie. Un banc a déjà été placé sur le parking de la grange, Carrère du château, dos au jardin de Juliette. Un autre devrait venir remplacer le panneau d'informations vieillissant sur cette même place. Trois autres restent à poser et viendront très certainement agrémenter l'extérieur de la salle polyvalente.

Réouverture de chemins



Le Conseil municipal a la volonté de réhabiliter les chemins de la Commune pour en faire bénéficier les amoureux de promenade. Ainsi, le chemin de Berducq a été nettoyé au girobroyeur. Il est maintenant praticable en VTT et à pied.

Morlanne et intercommunalité



Le conseil municipal et ses représentants dans les structures intercommunales

Le Conseil municipal 2014/2020 :

Philippe Laborde-Rayna, *maire*
Maryse Guézou, *1^{ère} adjointe au maire*
Pierre Di Lorenzo, *2^{ème} adjoint au maire*
Catherine Passicos, *3^{ème} adjointe au maire*
Jacques Amy, *4^{ème} adjoint au maire*
Vanessa Delsuc, *conseillère municipale*
Denis Ducassou, *conseiller municipal*
Roselyne Dulaquais, *conseillère municipale*
Yvonne Dutournier, *conseillère municipale*
Augustin Granel, *conseiller municipal*
Bernadette Junca, *conseillère municipale*
Hervé Lalère, *conseiller municipal*
Nicolas Langlade, *conseiller municipal*
Nicole Mariage, *conseillère municipale*
Pierre Simiakos, *conseiller municipal*



Chaque adjoint(e) au maire et chaque conseiller(ère) municipal(e) bénéficie d'une délégation du maire.

Intercommunalités :

Communauté de communes du canton d'Arzacq :

Philippe Laborde-Rayna, *vice-président délégué à l'urbanisme*
Maryse Guézou, *vice-présidente déléguée au tourisme*
Pierre Di Lorenzo, *délégué syndical*
Catherine Passicos, *déléguée syndical*

Par ailleurs, Philippe Laborde-Rayna est délégué de la Communauté des Communes au sein des structures intercommunales suivantes :
SIECTOM Coteaux Béarn Adour (collecte des ordures ménagères)
Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau-Pyrénées (investissements aéroportuaires)
Syndicat Mixte du Pays du Grand Pau (Schéma de Cohérence Territoriale notamment)

Syndicat Mixte des écoles de Morlanne et Casteide-Candau :

Philippe Laborde-Rayna, *président*
Maryse Guézou, *délégue titulaire*
Nicole Mariage, *délégue titulaire*
Catherine Passicos, *délégue suppléante*
Roselyne Dulaquais, *délégue suppléante*
Bernadette Junca, *délégue suppléante*

Syndicat d'alimentation en eau potable d'Arzacq (eau potable) :

Philippe Laborde-Rayna, *vice-président*
Hervé Lalère, *délégué syndical et communal réseaux*

Syndicat des Eaux du Tursan

(assainissement collectif et autonome) :

P. Laborde-Rayna, *délégué syndical titulaire*
Hervé Lalère, *délégué syndical suppléant et communal réseaux*

Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (électrification) :

Hervé Lalère, *délégué syndical titulaire et communal réseaux*
Philippe Laborde-Rayna, *délégué syndical suppléant*

Association de gestion des crèches en Soubestre (Mazerolles et Morlanne) :

Maryse Guézou, *co-présidente*
Philippe Laborde-Rayna, *membre du conseil d'administration* [...suite page 8]

Morlanne et intercommunalité (... suite)



[...suite]

Association Office intercommunal de tourisme du Soubestre

Yvonne Dutournier, *présidente*
Phillippe laborde-Rayna et Maryse Guézou,
membres du conseil d'administration

Association l'Arribet pour la gestion des maisons de retraite :

Philippe Laborde-Rayna, *membre du bureau*
Catherine Passicos, *membre du bureau*

Association des soins à domicile du Pays d'Arthez (service d'aides soignantes à domicile) :
Bernadette Junca, *déléguée du maire*

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (service d'aides ménagères à domicile) :

Bernadette Junca, *déléguée du maire, membre du conseil d'administration.*



Dans le cadre du nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale, le préfet des Pyrénées-Atlantiques va proposer la fusion des communautés de communes dénommées Communauté de communes du canton d'Arzacq (*siège à Arzacq*), Communauté de communes du canton de Garlin (*siège à Garlin*), Communauté de communes des Luys en Béarn (*siège à Serres-Castet*). La fusion pourrait intervenir à compter du 1^{er} janvier 2017. La nouvelle communauté comporterait 64 communes et 101 délégués. Dans l'état actuel du projet, les communes représentées actuellement au sein de leur communauté de communes par 4 délégués tomberaient à 1 délégué (*cas de Morlanne*), et les communes à 6 délégués tomberaient à 2 délégués (*cas d'Arzacq et Mazerolles*). Les communes actuellement à 2 délégués ou à 1 délégué, auraient 1 délégué.

En ce qui concerne les syndicats intercommunaux, leur nombre diminuera également mais la complexité des situations ne permet pas de connaître pour l'instant leur avenir.

Aucune économie budgétaire n'est à attendre à court terme de ces fusions ou restructurations.



La loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), prévoit que sauf opposition de transfert de compétence aux Communautés de Communes par les communes, la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme leur sera transférée. Cela veut dire que la carte communale de Morlanne serait fondue dans un document à l'échelle communautaire.

Aucune décision n'a pour l'instant été prise au niveau de notre Communauté de Communes. Elle-même est dans l'attente de son avenir dans le cadre d'un plan de regroupement de Communautés.

Autour des Enfants



La crèche «Los Réiots»

Opérationnelle le 1^{er} mars 2009, la Maison de l'Enfance Los Reïots a fêté ses cinq ans le 5 juillet 2014.

A cette occasion, un buffet et le spectacle d'Olivier Appat « Tempête et Koala » réunissaient les enfants accueillis depuis l'ouverture avec leurs parents ainsi que des élus.

Le personnel animant la structure compte six professionnelles : Aude Marquehosse (*Directrice et Éducatrice de Jeunes Enfants, EJE*), Katia Baron (*Auxiliaire de puériculture*), Céline Galopin (*Éducatrice de jeunes enfants*), Marie Cazenave (*Animatrice*), Marielle Passicos (*Animatrice*), Virginie Clément (*Auxiliaire de puériculture actuellement en congé maternité remplacée par Sandra Révillon*).

Des stagiaires viennent se former auprès de cette équipe. La maison de l'enfance a une convention avec l'Institut Régional du Travail Social de Talence (*Éducateurs de Jeunes Enfants*), ainsi qu'avec la Maison de la Formation d'Arzacq (*auxiliaires de puériculture*). Trois stagiaires par an viennent préparer leurs diplômes EJE, CAP petite enfance ou auxiliaire de puériculture.

La maison de l'enfance peut recevoir 12 enfants à temps plein. Depuis la rentrée, 19 enfants (*19 familles*) la fréquentent. La structure affiche à ce jour « Complet », hormis deux places disponibles le mercredi pour des enfants de plus de 2 ans. Les familles participent pour 20% au fonctionnement, le reste étant pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté des Communes à hauteur de 40% pour chacune d'entre elle.

Activités d'éveils et terrains de découvertes quotidiens, les enfants vont aussi régulièrement à la rencontre d'expériences sensorielles et culturelles hors des murs : Ateliers avec le Relais d'Assistants Maternelles AGATHE (*Jeux d'eau, etc.*), bibliothèque, sortie à la ferme Bibâne, parcours sonore « A petits pas, oreille tendre », visites de l'école maternelle avec les plus grands, etc.

Le personnel a bénéficié dernièrement de formations par la compagnie « Pestacles et Cie » : cela leur a permis la fabrication d'un tableau de comptines et de marionnettes à doigts.

Nombreuses activités jalonneront 2015, à noter dès lors les 5 ans de la maison de l'enfance de Mazerolles.

Préinscription dès à présent pour la rentrée 2015 au 05 59 77 82 05.

Composition du bureau de l'association Los Réiots

Co-présidences (*collège élus*) :
Stéphanie Gomez, Maryse Guézou,
 Vice-présidence (*collège associations*) : *Marine Da Costa,*
 Représentants parents
 Mazerolles : *Ulric Ramone,*
Stéphanie Monlau,
 Représentants parents
 Morlanne : *Emilie Commariou,*
Sandie Roussanne-Pinna.



De gauche à droite : (en haut) Sandra Révillon, Katia Baron, Marielle Passicos, Céline Galopin; (en bas) Aude Marquehosse, Marie Cazenave





Affaires scolaires

La constitution de l'exécutif du Syndicat Mixte des Ecoles de Morlanne et Castetide-Candau a suivi le renouvellement général des élections municipales de mars dernier.

Monsieur Philippe Laborde-Rayna, Maire de Morlanne a été élu Président du Syndicat, avec pour vice-présidents, les maires d'Arget, Casteide-Candau, Garos et Piets-Plasence-Moustrou, communes adhérentes du syndicat.

L'adoption du budget 2014 a constitué le premier acte de la nouvelle assemblée délibérante qui comporte 15 membres (3 par communes).

L'une des premières décisions a été la poursuite de l'**équipement numérique** des deux écoles de Morlanne et Casteide-Candau, par l'acquisition d'un tableau numérique, parachevant ainsi la dotation des trois classes de l'élémentaire.

L'une des orientations retenues pour l'année 2015, est l'acquisition d'une classe informatique mobile pour l'école de Morlanne, c'est-à-dire d'un ensemble de micro-ordinateurs portables, selon le souhait exprimé par la communauté enseignante. Cet équipement viendra compléter celui de l'école de Casteide-Candau.

L'un des actes majeurs de la nouvelle assemblée a été également de mettre en place les **nouveaux rythmes scolaires**, selon les modalités définies par la précédente assemblée, qui ont fait l'objet de quelques adaptations depuis la rentrée scolaire 2014/2015. D'autres adaptations interviendront, par exemple, l'intervention ponctuelle d'intervenants extérieurs.

Le choix unanime de l'assemblée délibérante des délégués des cinq communes membres du regroupement scolaire, a été de former tous les agents du syndicat scolaire à l'organisation d'activités en temps d'activités périscolaires (TAP), afin que chacun soit en mesure d'investir une nouvelle facette de son métier.

Chaque agent a ainsi suivi une formation délivrée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), établissement public financé par les collectivités locales (cotisation obligatoire sur la masse salariale), assurant la formation des agents territoriaux. Des points réguliers seront également organisés par cet établissement, afin d'adapter les activités et de bénéficier des retours d'expériences de collègues d'autres écoles.

La gestion des conséquences indirectes de ces nouveaux rythmes scolaires a été également à l'ordre du jour des nouveaux élus, par la conclusion d'un avenant au marché du transport scolaire, pour la prise en compte d'une demi-journée supplémentaire d'école.

De même, tous les emplois du temps des agents travaillant aux écoles ont dû être modifiés, le temps de travail hebdomadaire de chacun ayant été revu à la hausse.

La préparation de la rentrée scolaire de septembre s'est également traduite par des travaux dans la salle de repos des enfants de la maternelle à l'école de Morlanne (*confère « travaux et aménagements 2014 »*), et l'équipement du préau de l'école pour prévenir toute installation de colonies de chauve-souris.

Autour des enfants (... suite)



Des fruits à la récré !

Le fruit à la récré a repris depuis la deuxième quinzaine de septembre, grâce à un groupe de mamies qui donnent un peu de leur temps pour les enfants de Morlanne et Casteide-Candau. Un grand merci aux agents des Écoles qui s'occupent de la distribution pendant les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).

Les fruits (et parfois légumes) distribués aux enfants sont issus de l'agriculture raisonnée ou biologique et proviennent de la région.

Au retour des vacances de Toussaint, inspirés par le thème d'Halloween, les bénévoles ont concocté une soupe de potiron (qu'ils ont servie déguisés de la tête aux pieds). Certains ont aimé, d'autres moins... mais tous les enfants ont goûté, c'est là l'essentiel.

Cette distribution se poursuivra tout au long de l'année scolaire, une fois par semaine, le vendredi.



Le départ de Nini....

Ce surnom, beaucoup d'enfants le garderont en mémoire car Nini, alias Nicole Mariage, en aura accompagné plus d'un au cours de leur scolarité à l'école de Morlanne, avec humour, tendresse et fermeté lorsque cela été nécessaire.

C'est en septembre 1984 que la Commune de Morlanne recrute Nicole en tant qu'agent de service. Puis à partir de 1995, c'est le Syndicat mixte des écoles de Morlanne et Casteide-Candau qui devient son employeur.

Un investissement de tous les jours qui ne laissera pas Nicole indifférente le jour de son départ à la retraite le 1^{er} août 2014. Parents et enfants ont d'ailleurs marqué son dernier jour d'école en organisant un goûter en son honneur où elle a reçu des dizaines (et des dizaines) de dessins.

Aujourd'hui, en dehors des murs de l'école, les enfants qui l'ont connue, savent la remercier de sa gentillesse par des sourires enjoués et des petites attentions à son égard.

Mais Nicole n'en reste pas là... Elle est encore très investie dans le quotidien des enfants en intervenant notamment pour la distribution des fruits à la récré.

Les élus et les agents du Syndicat mixte des écoles de Morlanne et Casteide-Candau lui ont présenté tous leurs remerciements le 16 janvier dernier au cours d'un vin d'honneur et d'un repas.

Un grand merci à toi Nicole !

Vie au village et services



De nouveaux services, une nouvelle économie locale

Agence Postale Communale (A.P.C.)

L'agence postale communale a ouvert ses portes le 1^{er} avril dernier dans les locaux de l'Office de Tourisme. Elle est gérée par Sabine Kornaga (*déjà en poste pour l'Office de Tourisme*) qui a été recrutée par la Commune. Lors de ses absences (*pour congés annuels, missions confiées par l'Office de Tourisme ou encore formations*), elle est remplacée par Isabelle Lalère.



Votre agence postale vous accueille :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h,
et le samedi de 10h à 12h.

Pour toutes informations vous pouvez contacter l'agence postale au 05 59 68 20 83.

Une boîte aux lettres est disponible à l'extérieur de l'agence pour déposer vos lettres en dehors des horaires d'ouverture.

Attention, l'heure de levée du courrier du lundi au vendredi est à 11h, et non 12h comme indiqué sur la boîte. Le courrier du samedi est levé par le facteur, mais ne part que le lundi.

Depuis son ouverture, un fichier de fréquentation de l'agence postale est tenu à jour, et voici donc en quelques chiffres les statistiques du mois d'avril jusqu'à fin décembre.

Mois	Matin	Après-midi	Total pers./mois
Avril	38	33	71
Mai	67	43	110
Juin	70	49	119
Juillet	81	56	137
Août	64	57	121
Septembre	64	42	106
Octobre	69	61	130
Novembre	60	40	100
Décembre	67	65	132
TOTAL	580	446	1 026



Sabine Kornaga (gauche) et Isabelle Lalère (droite).

Vie au village et services (... suite)



Quels sont les services proposés dans votre A.P.C. ?

ACHETER

- Des timbres
- Des enveloppes Prêt-à-Poster
- Des emballages pour vos colis
- Des services de réexpédition ou garde de courrier

DEPOSER

- Vos lettres et colis⁽¹⁾

RETIRER

- Vos lettres recommandées
- Vos colis⁽²⁾

EFFECTUER

Des opérations financières de dépannage⁽³⁾ : retrait et versement d'espèces (maximum 350 € sur une période de 7 jours), mandat cash.

(1) Sauf valeurs déclarées, Chronopost.

(2) Hors Poste Restante, valeur Déclarée et Chronopost

(3) Prestations de dépannage applicables aux clients de La Banque Postale.



Rappel : pour toutes les opérations financières de dépannage, il vous sera demandé des pièces justificatives (pièce d'identité valide, carte de retrait, carte de compte épargne, chéquier). En effet, votre agence postale communale, contrairement à un bureau de poste, n'a pas accès à votre (vos) compte(s) bancaire(s). Elle utilise un logiciel qui donnera l'autorisation ou le refus de retrait.

Nouveauté ! Connectez-vous dans votre agence postale !

Depuis le 26 novembre dernier, une borne numérique est mise à votre disposition gratuitement. Vous pouvez désormais, à l'aide d'une tablette tactile, accéder aux services suivants :



La Poste

- S'informer sur un produit ou un service
- Acheter un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste



La Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Découvrir les produits et services



La Poste Mobile

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (vos options, votre suivi conso, vos factures, etc.)
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client



Les services Publics*

- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne

* Mairie, Informations locales, Service Public, Sécurité sociale, Allocations Familiales, Pôle Emploi, Légifrance, Amendes, Cadastre

Vie au village et services (... suite)

Ouverture d'une brasserie artisanale à Morlanne



C'est en février 2014 que la brasserie Tauler a ouvert ses portes dans l'ancienne grange communale de la Carrère du château. Après avoir brassé en amateur pendant une quinzaine

d'années, Emmanuel Heiblé, a posé ses chaudrons remplis de malt d'orge et de houblon à Morlanne pour faire de cette passion son métier.

«Je ne pouvais pas rêver mieux pour l'implantation de mon activité. L'aide de David Ducassou m'a été précieuse pour cette installation. Une grange magnifique, dans un village superbe et accueillant, que demander de plus !», confie Manu (de son diminutif, connu de tous).

Cet artisan brasseur a fait le choix éthique d'utiliser des matières premières issues de l'agriculture biologique et d'origine française, voire béarnaise. Il propose ainsi une gamme de quatre bières bio dont les noms ne seront pas étrangers aux natifs de la région : la *Pègue* (bière blonde), la *Cap Bourrut* (bière ambrée), la *Cabillhou* (bière blanche) et la dernière en date, la *Carrougne* (bière de Noël).

La brasserie est ouverte au public les mardis et samedis de 17h à 19h, les dimanches de 15h à 17h30, et à l'occasion des différentes journées qui animent le bourg. Visite possible sur réservation.

Contact : Emmanuel Heiblé, 26 carrère du Château - 06 82 96 19 21 - brasserie-tauler@orange.fr



«La Bougeotte»: des livres, de la musique et du sport !

En janvier 2014, la maison du 8 carrère du Château, inoccupée depuis près de 60 ans, reprend vie d'une manière originale : elle accueille une maison d'édition, une « épicerie » culturelle, une structure sportive et une association de pratiques musicales. Ce lieu a été baptisé la Bougeotte... Un nom qui résume bien l'état d'esprit de ceux qui y travaillent.

Une maison d'édition jeunesse à la campagne ouverte au public, c'est le parti-pris des éditions *Les P'tits Bérets*. Créés en 2010 par Caroline Pérot, secondés par Gaëlle Perret depuis 2012, *Les P'tits Bérets*, proposent des livres pour les enfants de 18 mois à 14 ans. D'abord installés au premier étage de la maison Belluix, les éditions ont dû déménager pour trouver un lieu de stockage plus grand et plus accessible au public. Leur choix s'est porté sur le 8 carrère du château.

Cette adresse, rapidement rebaptisée *la Bougeotte* par ses occupants, abrite les bureaux des éditions mais aussi une boutique, dite épicerie culturelle. Vous y découvrirez l'ensemble des collections des *P'tits Bérets* ainsi que des créations (bijoux, peluches, papeterie), des illustrations originales et des ouvrages d'éditeurs amis. [suite page 15]



Vie au village et services (... suite)

[... suite]

La Bougeotte, à travers le partage de ces locaux, se veut être un lieu de vie et de dynamisme local. Sandie Roussanne-Pinna, fondatrice de *Sportoudou*, s'y est également installée en début d'année 2014. Cette entreprise propose des ateliers de pratique sportive douce et de prévention santé.

Début septembre 2014 voit l'ouverture d'un centre de pratiques musicales initié et géré par Nicolas Magnet : *le Poil à gratter*, antenne des *Jardins de Musiques* (association créée par Vincent Pommereau, à Bougarber). L'ensemble de ses intervenants s'appuie sur une approche ludique et vise une pratique amateur de la musique. L'équipe des *jardins de Musiques* répond aux besoins du nouveau découpage des rythmes scolaires et intervient déjà sur les secteurs d'Uzein, Boumourt, Aubin, Momas et Arzacq.

Partager les locaux, c'est aussi créer des passerelles entre les activités. En associant par exemple, jeux ludiques et sportifs à une présentation des métiers du livre lors de la visite d'écoles maternelles, ou en couplant éveil musical et sportif pour un stage découverte pour les petits. Un tel lieu ouvre la porte aux idées et à la réalisation de celles-ci : une salle commune, recevant régulièrement des scolaires, est ainsi mise à disposition pour diverses animations et accueille pour l'heure des cours d'occitan le mercredi soir, et ponctuellement des réunions de travail, des cours de dessin ou des ateliers mémoire...

Après un an de pratique, ce lieu atypique en milieu rural a réussi son pari. Il attire les habitués et les touristes mais aussi les apprentis musiciens et les scolaires avec près de 40 élèves inscrits au *Poil à gratter* et plus de 600 enfants reçus en juin dernier par les *P'tits Bérets**. Les projets à venir ne manquent pas : lectures concerts, jardins musicaux et land art pour cet été, cours de massages bébé... Le lieu prédispose à mille et une possibilités. À vous de venir les découvrir !

* La Maison d'édition a été reconnue acteur culturel par l'Éducation Nationale en 2014 via l'Académie de Bordeaux.



De gauche à droite : Caroline Pérot, Sandie Roussanne-Pinna, Vincent Pommereau, Nicolas Magnet, Gaëlle Perret.

Les CONTACTS de La Bougeotte

Sportoudou

Sandie Roussanne-Pinna
06 74 54 47 04
<http://www.sportoudou.fr/>

Les P'tits Bérets

Caroline Pérot & Gaëlle Perret
05 59 05 45 06
<http://lesptitsberets.fr>
Du lundi au vendredi : 8h30- 12h30 et
14h-17h (fermé le mercredi après-midi).

Poil à gratter - Nicolas Magnet

06 17 65 04 43
<http://www.lesjardinsdemusiques.com>
Lundi : Piano 15h00 - 20h00
Eveil musical (3-6ans) 16h45 - 17h30
Guitare adulte 21h00
Mercredi Piano 15h00 - 20h00
Violon 14h00 - 16h00
Guitare enfant débutant 14h00
Guitare adultes débutant 20h30
Jeudi : Saxophone, clarinette, flûte à bec débutant 17h00 - 20h00
Vendredi : Guitare enfant débutant et avancé 16h30 - 19h30

D'autres classes d'instruments verront le jour, en fonction des demandes (accordéon, trompette ou autres)

Cours d'occitan - CFP'OC

Mercredi de 18h30 à 19h30



Vie au village et services (... suite)

Le club Nature «Terre Ferme»

« La parole aux enfants ... »



Le club nature Jeanne vient chercher 3 enfants à l'école à 12H30, on pique nique et on joue. Les autres enfants arrivent à 14H00. On fait plein d'activités: on construit des cabanes, on se promène, on va mettre les ânes aux prés, on s'occupe des chèvres et quand il pleut, on est dans la salle et on fait des jeux sur la nature. Et vous aussi vous pouvez venir parce qu'il reste encore 5 places le mercredi après-midi et 2 places le mardi soir. du soir et à bientôt !!!
Contact : Jeanne Wolter 06.84.08.05.47.

Gloria Galin
Marlenn
quentin
maxime antoine



Le château se transforme !

La réhabilitation du château par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques continue : les carrelages sont posés et l'escalier métallique est habillé de bois. Une ouverture progressive du site est prévue pour la saison 2015.

Nous avons pu avoir un avant-goût de ces aménagements au mois d'août et lors des journées du patrimoine avec l'accès au donjon et au chemin de ronde ; du haut des 25 mètres du donjon un panorama à vous couper le souffle !

Durant la saison 2014, environ 10000

visiteurs ont été accueillis, ainsi que 1300 enfants (scolaires et centre de loisirs) et 800 visiteurs lors des journées du patrimoine.

Quelques animations ont été programmées (chocoline, atelier de poterie, capitaine Fracasse, cin'toile). Dans le cadre des journées du patrimoine, le rallye des chevaliers alliant le culturel à des défis sportifs (jeux Béarnais, quilles de neuf, atelier de poterie, tir à l'arc) a connu un vif succès.

Le 10 août dernier, le château fut mis en lumière par le Conseil Général et la Communauté de Communes du Canton d'Arzacq lors du spectacle pyrotechnique, terminant en apothéose par la projection sur le donjon du portait de Gaston Fébus. Une soirée fort appréciée par le public venu très nombreux.

Le château mérite d'être connu : le 28 novembre, un drone est venu filmer le village et le château pour l'émission Cap Sud-Ouest diffusée sur France 3. Le thème de cette émission évoquera les forteresses de Gaston Fébus.



Vie au village et services (... suite)



La maison de retraite a du peps !

On a tendance à penser qu'en rentrant en maison de retraite on va s'y ennuyer.

À l'unité Soleil de Morlanne, l'imagination et le dynamisme de l'équipe, soutenu par la direction, nous prouve le contraire et ne semble pas avoir beaucoup de limites...

En effet, après les animations courantes comme la préparation de la garbure, les ateliers de décoration d'intérieure, les ateliers d'aide-mémoire, les sorties et spectacles, la messe et le chapelet, les repas de famille, etc., on peut constater qu'ici on ne s'ennuie pas et qu'il règne une vraie douceur de vivre. L'ambiance très conviviale clôture souvent ces après-midi autour d'un goûter offert par les familles des résidents.

Voici les propos de Raymonde (résidente de 93 ans) qui illustrent bien ces journées très actives : « Que fait-on cet après-midi ? Ah, l'animatrice est là.... Je lirai le journal ce soir alors, je n'ai pas le temps maintenant ! ».



Dans les moments difficiles (*fin de vie*), le soutien chaleureux et les petites attentions du personnel ne manquent pas, que ce soit envers les résidents ou bien envers leurs familles. « C'est une maison de retraite exceptionnelle et exemplaire » soulignent les membres de la famille de Lucie, qui nous a quitté récemment.



L'équipe de l'Unité Soleil (de gauche à droite) : Christine, Vanessa, Florence, Marlène, Maud (directrice), Magalie, Séverine, Monique, Séverine, Anne-Cécile, Laure, Zora (animatrice), Angélique (animatrice) et Brigitte.





Les pages des associations de Morlanne & Co.

Morlanne ne compte pas moins de douze associations loi 1901 qui, pour certaines d'entre-elles, regroupent plusieurs communes voisines. Il nous semblait important de vous (re-)présenter ici ce tissu associatif qui contribue au dynamisme et à la convivialité de notre commune. Il était également important de dédier à ces associations un espace d'informations au sein du bulletin, leur permettant ainsi de vous communiquer leurs activités.

Chorale Crescendo

Bureau : Ducassou Christian (président), Tobal Viviane, Junca Bernadette, Bordes Christine, Mayence Patrice, Dabadie Annie.

Chœur mixte Chants profanes et religieux

Répétitions : les mardis de 20h30 à 22h30, salle Lacoste.

Adhésion : 15€/an.

Crescendo recrute des choristes pour compléter le chœur, qui compte à ce jour 22 chanteurs.

À venir : Concert à Morlanne avec la chorale de Lanneplaa (la date reste à définir).

Contact : 06 89 03 93 13
peirou@orange.fr

Morlanne Sur La Place

Bureau : Nicolas Langlade (président), Céline Bourrigaud, Régis Mathon, Vanessa Delsuc, Gaëlle Perret

Marchés hebdomadaires et organisation de marchés festifs

Marché hebdomadaire les jeudis de 16h à 19h, cour de la maison Belluix (cf. article page 20).

Adhésion : exposants 20€/an (ou 5€/marché) bénévoles 12€/pers. ou 20€/couple.

L'association compte aujourd'hui 25 bénévoles et une trentaine d'exposants régulier ou occasionnel.

Contact : 06 84 08 05 47
morlannesurlaplace@yahoo.fr
<http://www.morlannesurlaplace.info>

Comité des Fêtes

Bureau : Fabien Passicos (président), Marielle Passicos, Pierre Simiakos, Sylvie Artaxet

Organisation de festivités - Fêtes patronales (août)

Adhésion : 16€/an.

Regroupe actuellement une soixantaine de bénévoles. Toute personne désirant faire partie du comité des fêtes est la bienvenue !

Contact : 06 37 33 10 99

Les Affutés en Soubestre

Bureau : Alain Loustau (président), Denis Ducassou, Laurent Sainte Clucq, Sébastien Ducassou

Cyclisme

Randonnée en vélo de route tous les dimanche matin à 8h30, rdv devant la salle de Poms, et en cas de pluie, sortie VTT (cf. article p21).

Adhésion : 55€ pour la licence + 10€ pour la cotisation 30 adhérents.

Contact :
lesaffutesdusoubestre@gmail.com

Office de tourisme Intercommunal en Soubestre Arzacq-Morlanne

Bureau : Yvonne Dutournier (présidente), Léon Arnaud-Jouffray, Jean-Pierre Guerin-Recoussine, Maryse Guezou, Manu Feirrer, Joël Pintadou, Erich Bellamy

Développement du Tourisme

Visites guidées, animations enfants, journées du patrimoine (sept.) (cf. article page 21).

Adhésion : 20€/an.
(env. 80 adhérents)

Contact : Arzacq –
45 place de la République
05 59 04 59 24
Morlanne - 05.59.81.42.66
ot.soubestre@wanadoo.fr

Vie au village et services (... suite)



Morlanne Tourisme et Culture

Bureau : Joëlle Schallier, Caroline Pérot (co-présidentes),
Marie-France Vitel, Sylvain Bourrigaud

Promotion culturelle et touristique - Peindre Morlanne - CinéClub

Retour sur l'année 2014 : chocoline (mars),
4 séances de Ciné club, visite de Malaga et
Bazas (juin), Peindre Morlanne (1^{er} we de sept.), visite de
St Sever et venue d'une chorale de Laruns (déc.).

Adhésion : 12€/pers. ou 20€/couple,
env. 75 adhérents

Amicale des Anciens Combattants

Bureau : Jean Jaillot (président), Robert Lique

Société de Chasse « La Perdrix »

Bureau : Guy Mora (président), Jean-Marc Chiosi,
Gaston Salles

Gestion de la faune cynégétique

Regroupement de 6 communes :
Bouillon, Géus d'Arzacq, Uzan, Poms,
Garos et Morlanne (cf. article page 20).

Contact : 06 82 47 71 31

Entente Poms Morlanne

Bureau : Bruno Bordes (président), Maxime Brana,
Corinne Malet, Hélène Lecomte,
Séverine Coussau, Lucie Haget

Basket

Les informations du club vous sont
communiquées régulièrement par écrit dans
les boîtes aux lettres (cf. article page 20).

Licence joueur : 70€/an - Dirigeant : 35€/an.

Contact : 06 12 11 52 86
entente.pm@gmail.com

Les Rases Moquettes

Bureau : Roselyne Dulaquais (présidente), Christine
Lafitte, Morgane Veloso-Maitre

Association des parents d'élèves

Organise des sorties scolaires avec les fonds
recueillis lors de vente de gâteaux, photos de
classe, lotos, repas, etc.

L'association est en danger, faute de
bénévoles pour organiser les manifestations
telles que la poule au pot ou encore la
kermesse. Alors n'hésitez plus, rejoignez les
Rases moquettes !

Adhésion : 12€/an/enfant scolarisé.

Contact : 06 80 82 12 31

Armopipo*

Bureau : Maryse Montuzet (présidente), Valérie Oustalé,
Chantal Oustalé, Véronique Jadot, Francis Ducassou

Organisations de sorties, de repas, etc.

Retour sur l'année 2014 : sortie cinéma pour les
enfants à Pau et goûter gratuit (février), soirée
omelette de Carnaval (mars), visite du musée de la
mer à Biarritz (avril), repas Paëlla (mai), croisière
sur le Rhône (août), soirée châtaignes et bourret
(oct.)

Adhésion : 25€/famille/an, 119 familles
adhérentes.

* (ARget, MORlanne, PIets, POMps).

Morlanne Sports et Loisirs

Bureau : Denis Rodriguez, Roger Saint Amans (co-présidents),
Sébastien Ducassou, Aurélie Ducassou, Emmanuelle Grandserre

Pelote Basque (Pala)

Entraînements : lundi (homme, 17h-21h), mardi (enfant,
18h30), jeudi (petit, 18h30), vendredi (femme, 17-21h).

Cette association vient de (re-)voir le jour en fin d'année 2014.
Nous vous communiquerons les informations concernant ses
activités dans un prochain communiqué.

Contact : 06 07 63 07 24

Vie au village et services (... suite)



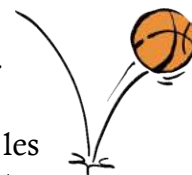
Entente Poms Morlanne

L'Entente Poms Morlanne est composée de trois équipes : les seniors garçons en entente (CTC) avec le Basket Club Arthézien (BCA) et évoluant en promotion excellence département ; les seniors filles évoluant au niveau A (département), une équipe loisir et une école de basket.

L'année 2014 aura été marquée par la victoire des filles seniors qui ont terminées championnes de leur catégorie. Aussi, le club s'est associé avec le Basket Club Arthézien en CTC (Coopération Territoriale de Club) afin de permettre au club de s'adapter à la réglementation fédérale. Cette alliance est notamment profitable aux jeunes.

L'un des projets du club pour 2014 était de constituer une équipe loisir, c'est chose faite. Tout le monde y est évidemment bienvenu.

L'Entente avec le BCA permet à chacun, adultes et jeunes, de jouer car toutes les catégories ou presque sont représentées. Si vous souhaitez vous investir auprès de votre club, jouer ou simplement nous supporter, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter.



Le marché de Morlanne a le vent en poupe



À travers ses marchés, cette association veut entretenir le lien entre les habitants, les acteurs du territoire, les gens de passage et entre les générations. Elle accueille chaque semaine une dizaine d'exposants réguliers, et met l'accent sur les produits locaux, participant ainsi au maintien d'une microéconomie. L'association propose des animations culturelles (concerts, théâtre, contes et activités pour les enfants) sur cinq dates dans l'année. La dernière manifestation

a eu lieu aux arènes en septembre dernier (*faisant suite le même jour à « Peindre Morlanne » organisé par Morlanne Tourisme et Culture*) et a accueilli 500 personnes dont une centaine d'enfants.

Elle vous invite également à amener vos pâtes à pain et autres préparations (*brioques, gâteaux, tartes, etc.*) à cuire dans le four intercommunal de la maison Belluix les derniers jeudis de chaque mois aux heures du marché.

L'association serait ravie de voir grandir son équipe de bénévoles et d'exposants pour « partager l'envie de partager ». Rendez-vous à l'assemblée générale à la mi-février.

La société de chasse

L'association « La Perdrix », fondée en 1960, a pour mission de gérer et réguler les populations des espèces chassables (chevreuils, sangliers, renards, blaireaux, etc.) dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle s'attache à l'éducation cynégétique de ses membres et en général d'assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. L'association s'engage à promouvoir la gestion des espèces sur son territoire par le biais d'actions continues toute l'année et à limiter le braconnage.

Elle propose la vente de viande de chevreuil et de sangliers au prix de 3,50€ le kilo non découpé et 5€ découpé, ou bien sous forme de plat cuisiné et conditionné, réalisé en partenariat avec la Maison du Jambon à Arzacq.

Parallèlement, l'association est le premier centre créé sur le canton pour la collecte des déchets d'animaux (issus des battues, accidents de la circulation ou autres) en partenariat avec la Communauté des communes du Canton d'Arzacq.



Les Affutés du Soubestre

Programme des sorties 2015

- ♦ 22 mars – Marie Blanque, départ Bougarber
- ♦ 11 avril – Fontarbie
- ♦ 1 au 3 mai – Ronceveau
- ♦ 24 mai – Lourdes
- ♦ 14 au 20 juin – Buis les baronnies (Ventoux)
- ♦ 12 juillet – La Pierre St Martin, depuis Poms
- ♦ 2 août – 6h de Nougaro par équipe (date à confirmer)
- ♦ 10 août – course enfants à Morlanne (fêtes)
- ♦ 11 octobre - Ahusky



Le club des Affutés du Soubestre a organisé cet été plusieurs manifestations d'initiation de vélo pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Une des manifestations a été faite autour de la maison de retraite de Morlanne à l'occasion de la fête locale. Une soixantaine d'enfants de tout âge a participé à cette épreuve. L'après-midi s'est terminé avec une remise de médailles et un goûter préparé par les résidents de la maison de retraite.



Bilan d'une année touristique

Hormis les activités courantes de l'Office du Tourisme qui s'articulent autour de visites guidées, des animations pédagogiques et ludiques pour les scolaires, de l'édition des calendriers trimestriels des manifestations sur le canton et l'activité « Cuisine du Béarn et de l'Adour », la structure a toujours des idées plein la tête. L'année 2014 fut marquée par le marché et repas fermier, organisé à Arzacq, le 14 août, ainsi que les journées de découverte « insolite » du village de Morlanne les 16 septembre et 6 novembre à destination des professionnels du tourisme et de congressistes de l'Association des Départements de France.

En collaboration étroite avec les institutionnels du tourisme, la structure contribue à l'élaboration de guides touristiques et autres supports de communication. C'est ainsi qu'a débuté un travail de refonte de la carte d'informations touristiques, la création d'un site internet et la création d'une signature (logo) propre au Soubestre.



Office du Tourisme

Horaires d'ouverture

Arzacq

accueil assuré par Charlotte Maurel

- Basse saison (du 1^{er} octobre au 31 mars) : du lundi au vendredi de 14h à 18h, fermé le mercredi.

- Haute saison (du 1^{er} avril au 30 septembre) : du mardi au samedi de 14h à 18h.

Morlanne

accueil assuré par Sabine Kornaga

- Basse saison : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf mercredi à 17h) et samedi de 10h à 12h.

- Haute saison : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h (sauf lundi à 17h). Ouvert les dimanches en juillet et août de 14h à 19h.

Fermeture des deux bureaux les jours fériés.

Projets et dates à venir pour 2015 :

- ♦ Mise en ligne du site internet
- ♦ Mise à disposition de la nouvelle carte touristique
- ♦ 26 avril 2015 : Rallye Découverte du canton d'Arzacq
- ♦ Date à définir : marché fermier à Arzacq.
- ♦ Téléthon 2015.



Vie au village et services (... suite)

Animations, Evènements, Informations diverses

Téléthon, édition 2014

Grâce à la mobilisation de toutes les associations communales et intercommunales, ainsi qu'à la participation de nombreuses autres personnes, le téléthon 2014 a obtenu un réel succès. Il a été récolté la somme de 1 853€.

Un grand merci aux bénévoles, aux participants, aux généreux donateurs et à tous ceux qui ont contribué à la réussite du Téléthon.



Collecte de la banque alimentaire 2014

Grâce à votre mobilisation lors des 28 et 29 novembre dernier, 130 kg de denrées alimentaires ont été collectées au point d'apport volontaire de la mairie et vont pouvoir être redistribuées à des familles dans le besoin. Ces dons ont été amenés à la Banque Alimentaire Béarn et Soule à Jurançon par des bénévoles. Merci à tous.

Location de salles pour vos réunions et festivités

L'usage de la salle Lacoste et de la salle polyvalente est ouvert aux associations ainsi qu'aux particuliers.

Pour les associations qui procèdent à un usage régulier, il est recommandé d'adresser à la mairie un planning afin que nous puissions valider les créneaux horaires souhaités.

Toutes les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie qui tient un calendrier afin de synchroniser les dates de location.

Avant de prévoir une manifestation ou une réunion, pensez à vérifier la disponibilité de la salle auprès du secrétariat.

Les personnes réservant les locaux sont tenues de compléter une convention, de fournir une attestation d'assurance, un chèque de caution et le chèque de paiement de la réservation.

Ci-dessous les tarifs en vigueur au 01 janvier 2015.

Capacité d'accueil de la salle Lacoste : 60 personnes assises.

	Associations		Personnes physiques	
	de la commune	extérieures à la communes	de la commune	extérieures à la communes
Grande salle	gratuit	150 €	60 €	160 €
Salle Lacoste	gratuit	50 €	30 €	60 €
Salle Lacoste + cuisine	gratuit	150 €	50 €	160 €
Caution	Pas de caution	300 €	300 €	300 €

Vie au village et services (... suite)



Etat civil 2014



Naissances

- ♦ Raphaël LEFEVRE, le 7 juillet 2014,
- ♦ Lyana, Sabrina, Sandrine AUGUSTO, le 19 juillet 2014,
- ♦ Raphaël, Alban CARDOSO, le 21 juillet 2014,
- ♦ Enzo MANTETTE, le 26 novembre 2014,
- ♦ Valentina MANTETTE, le 16 novembre 2014,
- ♦ Marvin SUCO, le 14 décembre 2014.



Mariages

- ♦ Cédric LOPEZ et Betty PETIT
- ♦ Anthony MARTINEZ et Chancelle GUIHANO
- ♦ Bastien CARTA et Mélissa BIENVENU
- ♦ Fabien PASSICOS et Marielle DUCASSOU
- ♦ Christophe DOUHERET et Nicole LONG



Décès

- ♦ Suzanne DARAGNEZ Veuve LAFARGUE
- ♦ Lucie DAUNES veuve LAGARDE

Nouveaux horaires d'ouverture de la Bibliothèque intercommunale

(Communauté des Communes du Canton d'Arzacq)



mardi : 14h - 18h
 mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
 jeudi : 15h - 19h
 vendredi : 14h - 18h
 samedi : 9h30 - 12h

Contact : 05 59 62 90 87 -
 bibmorlanne@cc-arzacq.fr
 2^e étage de la maison Belluix



Des champions à Morlanne

Le championnat de France de Quille de 9 a eu lieu le 14 juin dernier aux arènes de Samadet. Parmi les 96 finalistes, Roland Geyre décroche la 1^{ère} place en Première catégorie avec ses 175 quilles tombées et Jean-Pierre Dutournier, la 2^e place en Troisième catégorie (161 quilles). Les entraînements au CapEtot et chez Roger Lecomte à Poms semblent bel et bien porter leurs fruits... Un grand bravo à eux !

Dans une toute autre discipline, Dominique le Tanneur a obtenu, lors du championnat de France d'équitation (21 sept. 2014), la médaille d'or en Saut d'obstacles Major Amateur 3. Félicitations pour cette victoire ! Cette performance concrétise également le travail quotidien mené par le Centre équestre SHD Orthez.



Récompensée pour son investissement

La médaille de bronze du tourisme a été décernée à Nicole Betbeder en reconnaissance de son investissement au sein de l'Office du tourisme du Soubestre Arzacq-Morlanne, mais également au sein de l'association Morlanne Tourisme et Culture (2004-2014). Elle a contribué efficacement au développement du tourisme de notre région et des activités qui s'y rattachent. Cette médaille lui a été remise le 19 décembre dernier par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques lors des vœux de la Communauté des Communes du Canton d'Arzacq à Uzan.



PROCHAINES ÉLECTIONS :

- ♦ Conseil départemental, les 22 et 29 mars 2015
- ♦ Conseil régional en décembre 2015 (date non fixée)



Prise de vue de la Carrère depuis le nouveau chemin de ronde du château

Mairie

1, Carrère du château
64370 Morlanne

Tél : 05 59 81 61 23

Fax : 05 59 81 69 63

Courriel : mairie.morlanne@orange.fr